

INSTRUCTIONS POUR LA SECONDE CONSULTATION EN VUE DE LA DÉSIGNATION DE LA RECTRICE, DU RECTEUR

Période de consultation
De 10h le 18 mai à 15h le 25 mai 2017

(Par suite de l'Avis de seconde consultation émis par le Comité de sélection le 16 mai 2017)

Pour vous prévaloir de votre droit d'être consultée, consulté, vous devez utiliser le système Omnivox accessible sur le site Web de l'UQAM à l'adresse <http://uqam.omnivox.ca>.

Procédures pour les personnes et groupes consultés :

- Inscrire votre nom d'utilisateur (code MS).
- Inscrire votre mot de passe.
- Suivre les instructions.
- Vous obtiendrez à la fin du processus une confirmation numérotée.

Procédures pour les représentantes, représentants d'associations étudiantes consultées :

- Inscrire votre code permanent.
- Inscrire votre numéro d'identification personnel (NIP).
- Suivre les instructions.
- Vous obtiendrez à la fin du processus une confirmation numérotée.

Vous aurez à répondre à la question suivante :

Qui souhaitez-vous voir désignée, désigné comme rectrice, recteur de l'UQAM?

- Madame Corinne Gendron
- Monsieur Luc-Alain Giraldeau
- Aucune de ces personnes

PERSONNES ET GROUPES CONSULTÉS :

- Les professeures, professeurs à temps complet, à demi-temps, invités, substituts, sous octroi et les maîtres de langue;
- Les cadres, incluant les vice-rectrices, vice-recteurs, le secrétaire général et les doyennes, doyens;
- Les membres du Conseil d'administration et de la Commission des études, à l'exclusion de celles, ceux déjà identifiés aux paragraphes qui précèdent;
- Une chargée de cours, un chargé de cours déjà désigné pour chacun des départements incluant l'École de langues et chacune des facultés et École;
- Les syndicats dûment accrédités comme représentants d'employées, d'employés;
- Les associations représentant des cadres ou employées, employés qui sont parties avec l'Université à un protocole élaborant des conditions de travail;
- Les associations étudiantes de programmation reconnues en vertu de la politique institutionnelle;
- Les Conseils de diplômées, diplômés reconnus en vertu de la politique institutionnelle;
- La Fondation de l'Université du Québec à Montréal.

RÉSULTATS

Les résultats seront transmis le 26 mai 2017 aux membres du Comité de sélection.

INFORMATION

Johanne Fortin, directrice du Secrétariat des instances

Pour le Comité de sélection de la rectrice, du recteur

Tél. : 514-987-8422, ou par courrier électronique : fortin.johanne@uqam.ca